

Chers collègues,

En cette veille de vacances, je me propose de vous livrer une petite synthèse des différents points abordés lors de la communication d'hier matin en visio "descendante".

Les **aménagements des examens** relèvent de la décision du Ministre de l'Education Nationale. Les modalités précises seront transmises par la suite aux académies par l'intermédiaire des DEC et des informations mises en lignes et régulièrement remises à jour. - Vous accéderez à la FAQ par le site de la DGESCO, en particulier pour le **pré-bac**

--> <https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>

Ainsi, en STL et ST2S, toutes les épreuves terminales seront "validées sur le fondement du livret scolaire" sachant qu'un jury d'examen des livrets arrêtera les notes définitives à la lumière des notes obtenues pendant l'année de terminale et en tenant compte des autres éléments du livret pour attribuer les notes définitives : progression de l'élève, efforts relevés par le conseil de classe, assiduité. - Pour le **post bac**, en particulier les BTS, les informations sont du même ordre. Vous pourrez les trouver sur le site de la DGESCO ainsi que sur le site de l'enseignement supérieur (DGESIP)

--> <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid151053/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid151053/epidemie-de-covid-19-adaptation-des-modalites-de-passage-des-examens-nationaux-de-bts-et-dcg-session-2020.html>

--> et sous la forme de fiches et autres documents régulièrement mises à jour :

[https://services.dgesip.fr/T712/covid\\_19](https://services.dgesip.fr/T712/covid_19)

Je vous recommande la lecture attentive de ces informations. Je me permets d'insister sur le fait que les notes de l'année de terminale ne constituent pas les seules informations pour arrêter les notes définitives. Les notes de la classe de 1ère ou de la première année de BTS font également partie du livret scolaire et les appréciations devront bien éclairer le jury en matière d'efforts, de progrès, de performance et d'assiduité. Il s'agit de ne léser aucun élève ou étudiant, ce qui explique l'organisation exceptionnelle d'une session de septembre.

J'ai bien pris note de vos **questions**. Certaines trouvent des réponses dans les FAQ. Les autres nous importent dans la mesure où nous les portons à la connaissance des services (DEC) ou de l'inspection générale pour des remontées ministérielles. Les chargés de mission m'ont transmis les nombreuses questions qui se posent et j'ai bien conscience de la situation d'inconfort dans laquelle vous vous trouvez face aux questions que vous posez vos interlocuteurs : élèves, parents, professionnels. Les informations ne devraient pas tarder à nous être communiquées par le Ministère.

S'agissant de vos retours sur la **continuité pédagogique**, elles reflètent un investissement conséquent de votre part et vous avez réussi à vous approprier, à la suite d'un temps nécessaire d'adaptation, de nouvelles modalités de fonctionnement. Le travail à distance est "chronophage", mais il vous a permis de maintenir un lien personnalisé avec vos élèves et vous avez continué à avancer dans votre progression, souvent plus lentement, et c'est normal. Quel investissement ! Bravo à tous, c'est reconnu par l'ensemble de l'institution, inspecteurs, chefs d'établissement et recteur qui ont bien pris la mesure de votre investissement. Les coordinations au sein des équipes pédagogiques, parfois difficiles au début, ont fini par se mettre en place pour veiller à ne pas surcharger les élèves de travail, et privilégier les plateformes et moyens de communication proposés par l'éducation nationale. Je précise que les Délégations Académiques au Numérique des académies ont développé ces outils afin qu'ils puissent répondre au mieux à une utilisation massive. (ci-joint la fiche d'utilisation des outils numériques éditée par le Ministère). Enfin, les élèves apprécient et relèvent l'accompagnement personnalisé assuré par les professeurs. A ce titre, les temps d'échanges en direct par classe virtuelle sont appréciés.

La période qui suivra les congés scolaire permettra de **poursuivre le travail engagé** et de terminer les programmes. Outre les appréciations portées dans le livret scolaire, la motivation des élèves peut passer par la perspective de préparer au mieux les poursuites d'études. Pour les étudiants, des "mises en situation" à l'appui de ressources professionnelles peuvent servir de support aux enseignements qui auront lieu en cette dernière partie de l'année scolaire. La question du stage de fin de première année n'est pas encore tranchée par le Ministre, les stages étant suspendus jusqu'à nouvel ordre. Nous sommes dans l'attente de directives. Dans la perspective du retour "confiné", et pour éviter une rupture importante, vous avez du proposer quelques devoirs aux élèves ou étudiants, comme en temps normal.

Dans l'immédiat, les congés scolaires nous seront à tous bénéfiques,

J'espère vous retrouvés tous en bonne santé au retour de cette période de pause bien particulière,

Très cordialement,

Isabelle FALLER, IA-IPR BGB



Isabelle FALLER  
IA-IPR Biotechnologies - Biochimie  
Rectorat de l'académie de Strasbourg  
6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg Cedex 9  
Tél. 03 88 23 39 38 | P. 06 45 27 34 10  
[www.ac-strasbourg.fr](http://www.ac-strasbourg.fr) | Twitter



Extensions de mission : académies de Nancy-Metz et Reims